

SÉANCE DU 31 MAI 2016

L'an deux mille seize, le trente et un mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, DUBOIS Véronique
Mrs. BRIAIS Denis, GRANDAY Alexandre, MASTROLIA Francis, GILET Clément,
LEMAITRE Yves, RÉMOND Bruno.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TANNÉ Chantal
Mrs CARDENNE Marc, OLIVEIRA Paulo

SECRÉTAIRE :

Mr GILET Clément

INTEMPÉRIES

Le Maire fait part au Conseil Municipal des dégâts causés dans la commune suite aux orages et fortes pluies de ces derniers jours.

Aucunes inondations ne sont à constater dans les maisons, mis à part quelques caves et garages.

La douve de la ferme de la Borde est encore très élevée mais ne déborde pas. Dans le lotissement de la route du Truisy, le parking est inondé sûrement à cause de tuyaux bouchés. La commune met tout en œuvre pour résoudre ce problème.

INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter contre le périmètre de la nouvelle intercommunalité prévue pour 2017. Malheureusement, il n'y aura sans doute pas assez d'avis défavorables pour revenir sur le SDCI décidé par le Préfet.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Maire informe les conseillers que la DM prise lors de la précédente séance est incomplète.

En effet, le montant total est exact mais le budget est en déséquilibre. Il faut donc annuler cette dernière et la remplacer par la suivante :

Fonctionnement	Investissement
-2100 € au compte 615231	+2100 € au compte 021
+2100 € au compte 023	+ 2100 € au compte 2158

PROJET BIBLIOTHÈQUE

Le Maire propose au Conseil Municipal 2 devis pour la réhabilitation de la grange de la commune :

- SAS Ferreira : 67 070.70 € HT
- 2CO Multitechniques : 60 947.20 € HT

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le devis fait par la société 2CO Multitechniques.

L'intercommunalité prendra à sa charge 30 000 € TTC.

Mr GILET Clément propose aux conseillers de faire un appel aux dons afin de nous aider à financer ce projet.

FERMETURE TRÉSORERIE DE GUIGNES

Suite à la décision de la Trésorerie Générale et de la Préfecture, la trésorerie de Guignes sera définitivement fermée à la fin de l'année.

Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération contre la fermeture de la trésorerie.

Suite à cette fermeture, nous serons rattachés à la trésorerie de Melun à compter du 1^{er} janvier 2017.

DÉPÔT DE DEMANDE PRÉALABLE POUR ÉDIFICATION DE CLÔTURE

Le Conseil Municipal délibère sur l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture.

TRAVAUX ROUTE DU TRUISY

Le Maire propose au Conseil Municipal un devis de Colas pour un montant de 15 900 € HT, afin d'effectuer des travaux d'entretien sur la route du Truisy. Les conseillers approuvent ce devis.

PRIMES AGENT COMMUNAL

Le Maire propose au Conseil Municipal de réunir une commission pour étudier la mise en place d'une prime (RIFSEEP) pour les agents de la commune.

Mme ANTOINE Michèle et Mr BRIAIS Denis se portent volontaires.

ASSOCIATION

Le Maire fait part au Conseil d'une demande de l'association de Yoga de Saint-Méry pour occuper notre salle des fêtes à compter du mois de septembre, et pendant toute la durée des travaux de rénovation de la salle de Saint-Méry.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.